

pour les expédier à l'autre endroit demain après-midi.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBATS

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

LES RELATIONS AU SEIN DU COMMONWEALTH —LES ANTILLES—UNION DOUANIÈRE

M. David MacDonald (Prince): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser à nouveau une question qui à mon avis est d'une importance énorme pour le pays. J'aimerais demander quelles mesures envisage de prendre le gouvernement dans les prochaines semaines pour ce qui a trait à la splendide occasion offerte à notre pays pour son commerce international.

Le 13 juin j'ai demandé si le premier ministre, étant donné la conférence prévue sous peu à Ottawa avec les représentants et les chefs du gouvernement des Antilles britanniques ne pourrait pas dire si le gouvernement envisage une forme quelconque d'union douanière avec les îles en question.

Un autre jour nous avons eu un débat d'une heure à ce sujet au cours de la période des mesures d'initiative parlementaire, et nous avons discuté en partie l'importance d'une telle proposition pour le commerce futur de notre nation, et pour l'avenir des îles connues comme les Huit Petites, à savoir les îles du Vent et Sous-le-Vent des Antilles britanniques.

Je devrais peut-être consigner au compte rendu le nom des îles en question. Ce sont les îles d'Antigua, de St. Kitts, de Montserrat, de la Dominique, de Ste-Lucie, de St-Vincent et de la Grenade. La superficie de ces îles est d'environ la moitié de celle de l'île du Prince-Édouard. Leur population approche de 700,000 habitants.

Comme je l'ai dit, une conférence aura lieu à Ottawa du 6 au 8 juillet. Bon nombre des représentants de ces îles ont l'impression qu'on étudiera à Ottawa la possibilité d'une union monétaire et douanière de vaste portée. Je sais que, de fait, le ministre des Transports s'est rendu au moins trois fois dans ces îles et qu'il a montré beaucoup d'intérêt à la proposition dont j'ai parlé. Il a encouragé, je crois, tout ce projet.

A vrai dire, à la fin de l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, alors qu'on en était à l'étude de cette question l'autre jour, le ministre des Travaux publics a déclaré et je cite:

...avec votre permission, j'aimerais dire quelques mots sur le fonds du débat qui s'est poursuivi au cours de la dernière heure. Le gouvernement tiendra compte de l'unanimité qui semble exister sur cette question importante. Elle préoccupe le gou-

[L'hon. M. McIlraith.]

vernement qui l'étudie activement. Je tiens à ajouter que je m'y intéresse personnellement car il y a quelques années, j'ai inscrit au *Feuilleton* une motion assez semblable.

J'appuie de tout cœur le ministre dans l'intérêt qu'il manifeste à ce sujet.

A cause de l'intérêt ainsi manifesté, et parce que ces îles obtiendront avant longtemps leur indépendance véritable, il importe beaucoup que nous soyons publiquement assurés que le gouvernement du Canada s'engage dans la voie que j'ai proposée. Vous pouvez vous rendre compte qu'advenant que le gouvernement prenne des dispositions de vaste portée au cours des premiers jours de juillet sans avoir tout d'abord informé l'opinion publique, les gens pourraient n'être pas prêts à ce genre d'initiative et la prendre en mauvaise part. Nous savons tous ce qui arrive quand on n'informe pas le public et qu'on ne l'oriente pas dans la bonne direction.

Il est plus que temps. Les représentants des gouvernements des Antilles sont venus au Canada chapeau bas pour ainsi dire, afin de s'assurer de la position que prend notre gouvernement à ce sujet. Nous devons avoir une déclaration soit du premier ministre soit de son représentant. On doit nous tenir beaucoup plus au courant des mesures que le gouvernement projette de prendre là-dessus.

M. P.-E. Trudeau (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député de Prince s'est dit étonné du fait que le gouvernement ait été quelque peu laconique au sujet de ses rapports avec les pays que le Commonwealth compte aux Antilles. J'essayerai de mettre fin à son étonnement en disant ceci.

La grande importance que le gouvernement actuel attache aux rapports économiques du Canada avec les pays du Commonwealth qu'on trouve dans la mer des Caraïbes est bien démontrée par l'initiative qu'il a prise en collaboration avec ces pays de convoquer à Ottawa, dans moins de deux semaines, une réunion des premiers ministres et principaux ministres de ces pays et du Canada. A cette conférence, on cherchera avec beaucoup d'attention la meilleure base de rapports commerciaux entre cette région et le Canada.

• (10.10 p.m.)

L'accord de 1926 conclu entre ces pays ou territoires et le Canada a bien servi les intérêts de toutes les parties, dans les circonstances qui ont existé depuis qu'elles l'ont négocié. Ce n'est pas une chose simple que d'élaborer le meilleur système d'échanges commerciaux. Une union douanière aurait d'importantes conséquences de toute sorte qui devraient évidemment être étudiées avec soin par les participants éventuels. D'autres arrangements auraient des résultats différents. Nous devrions être prêts à étudier toute